



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le jeudi 5 mars,
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 27 février 2020

Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première Adjointe,
Philippe NERCY, Louisa HAMMOUCHE, Gérard GUERRERO, Sylvie LAURENT, Honoré LAMBERT,
Elisabeth PERRENOT-MARQUE, Arthur MELIS, Adjointes.
Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Patrick DUBESSE, Marie-Catherine BIANCO,
Hélène FERRANDI, Christine ARNAUDO, Dominique JAUFFRET-ROSENTHAL, Elisabeth ROUDIL,
Hocine BEN-SAÏD⁽¹⁾, Anne OLIVERO, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE⁽²⁾, Jérémy
MARTINEZ, Carole ALBOREO, Emilien GOGUEL-MAZET, Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick
FORNERONE⁽³⁾, Angélique ORENGO, Corinne PORSIN-RAIDIN, Mike ARINCI, Conseillers
municipaux.

Etaient absents et représentés : Carole HALGAND par Louisa HAMMOUCHE, Jean-Claude
CABRAS par Mike ARINCI

Etaient absents excusés : Hervé VAQUIER-TOLINOS

Secrétaire de séance : Philippe NERCY

(1) (2) et (3) arrivés avant le vote de la 1^{ère} question

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20200305-02-03-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2020

Affichage : 09/03/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



=====

DELIBERATION N°02.03.2020

OBJET : PETITE ENFANCE – Reconduction de la convention de gestion et de mise à disposition de locaux avec l'association « Action Accompagnement initiative » (AAI) dans le cadre de l'animation du « Café-Poussette Septémois ».

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« La Ville est depuis toujours attentive aux besoins liés à la petite enfance : « Le Café-Poussette Septémois » a ouvert ses portes au mois de mars 2017. C'est un espace dédié aux parents de jeunes enfants (0 à 3 ans) et à leurs proches.

Le Café-Poussette représente un espace de parole et d'écoute sans a priori et sans jugement. Il s'agit d'aider les parents à esquisser des réponses aux questions qu'ils se posent sur l'exercice de leur parentalité et à susciter des initiatives. Le Café-Poussette permet de valoriser les savoir-faire des parents en s'appuyant sur leur aptitude à s'entraider.

La salle dédiée au Café-Poussette Septémois qui intervient une fois par mois est équipée et convient à la tenue de ces séances.

La gestion du Café-Poussette Septémois a été confiée par délibération n°03.02.2017 du conseil municipal du 2 février 2017, à l'association « Accompagnement Action Initiative » (AAI) qui présente l'expérience nécessaire au bon fonctionnement de ce dispositif.

La convention arrive à son terme en mars 2020.

Je vous propose de renouveler cette convention afin de poursuivre l'action engagée dans le cadre du Café-Poussette Septémois, pour une durée d'un an renouvelable, sans dépasser la durée de deux ans, soit du 01 mars 2020 au 01 mars 2022. Elle pourra être renouvelée avec l'accord des 2 parties.


Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

Le Conseil Municipal
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

DECIDE de confier la gestion du Café-Poussette Septémois à l'association « Accompagnement Action Initiative ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Le Maire,

André MOLINO

